

Un vif débat sur les événements du Maroc hier à la Chambre

Vendredi après-midi, l'ordre du jour de la Chambre appelle la discussion des interpellations sur les récents événements militaires du Maroc. M. CACHIN, interpellateur, souligne l'importance de l'incident de Aït Yaouab, mais sur toute la politique de la France au Maroc. Il s'élève notamment contre la « pénétration soviétique pacifique du Gouvernement » et développe le programme de son parti.

M. RIVIERE, député socialiste, monte ensuite à la tribune. « Au Maroc, dit-il, nous sommes devant le fait accompli et tous nos colons ne sont pas des buveurs de sang, des exploitateurs. Il y en a dont les efforts méritent une certaine sympathie et il ne peut pas être question de la fournir simpliste de l'évacuation. »

M. DALADIER prend à son tour la parole, fait l'historique des opérations pour lesquelles nous avons eu une route dans la région au sud d'Aït Yaouab. Une préparation politique avait été intelligemment faite, jusqu'à notre arrivée, sans coup férir, à ce poste, à 50 km. au sud d'Aït Yaouab.

Incidents

Puis l'orateur donne des indications sur les faits qui lui laissent croire que la politique de prudence et de patience de M. Steeg a été abandonnée.

M. ARTIÈRE BRIAND proteste. M. DALADIER provoque des rumeurs à droite et au centre en accusant l'état-major, non seulement d'engager des opérations imprudentes au Maroc, mais de désorganiser l'armée.

M. LAFONT proteste vivement. M. Ernest LAFONT monte à la tribune. Après avoir fait l'historique des récents événements qui se sont produits au Maroc, conseiller s'élève contre certains agissements d'un officier des renseignements, qui oblige les indigènes à lui baisser les mains et les pieds dans les marches et qui a fait fermer les mosquées en plein pays berbère, quelles que soient les raisons.

Les dangers d'une expédition dans le Tafilalet

Après une suspension de séance, M. LECHEVALIER souligne les dangers qu'il voit dans une expédition dans le Tafilalet entraînant nos troupes. « A la commission de l'Armée, le ministre de la Guerre, déclare-t-il, nous a dit qu'une expédition dans le Tafilalet exigait quatre bataillons, et dure vingt-cinq années. »

M. PAINLEVÉ. — J'ai dit que si on s'engageait dans une expédition dans le Tafilalet, nous aurions des centaines de milliers de morts, nous aurions des centaines de milliers de blessés.

M. LECHEVALIER se félicite d'entendre M. Painlevé condamner une telle expédition, mais il faut s'assurer que les ordres du Gouvernement sont bien suivis. Aussi ses amis demandent-ils une enquête conduite par les députés de la commission de l'Armée.

Vendredi prochain, débat sur les dettes

M. FRANKLIN-BOULLON propose ensuite de renvoyer la suite du débat à mardi prochain, à la place des interpellations sur les dettes qui prendront vendredi prochain.

A propos du relèvement des droits sur les froments

Avant de lever la séance, le président donna lecture d'une demande d'interpellation de M. Albertin, sur certains abus qui se sont produits lors du dernier relèvement des droits sur les froments.

M. CHERON. — Une information est ouverte à vous demandant de restreindre votre interpellation.

Puis le ministre annonce qu'il a proposé un projet de loi aux termes duquel les droits pourront être prélevés sur les opérations qui auront lieu dans les zones d'urgence.

La discussion du projet de conciliation et d'arbitrage des conflits du Travail

La Chambre a continué vendredi matin la discussion générale du projet de loi relatif à la conciliation et de l'arbitrage en matière de différends collectifs du travail, dans l'industrie, le commerce et l'agriculture.

M. J. DURAND, rapporteur pour avis de la Commission du commerce et de l'industrie, formule un avis favorable au projet, mais avec certaines réserves.

Déclaration de M. Loucheur

M. LOUCHEUR, ministre du Travail, monte à la tribune. Il montre d'abord l'intérêt social qu'il y a pour les patrons à entrer de suite en conversations avec leurs ouvriers en grève et il cite plusieurs cas de pacifiques réunions, auraient évité des semaines de souffrances pour les ouvriers et des pertes pour l'usine.

Le Sénat a adopté les 10 premiers articles du projet de loi sur les loyers

Vendredi matin, le Sénat a abordé la discussion du projet de loi sur les loyers. M. MORAND, rapporteur, expose les grandes lignes du projet. Les modifications à la loi de 1926, conçues pour le retour au droit commun qui est le but que nous devons nous poursuivre.

M. de LAS CASAS estime que la majoration de loyers pour les deux premières années est insuffisante, étant donné, dit-il, le prix des réparations. M. Brajer de la Ville-moyenne parle dans le même sens, puis l'orateur est entendu.

Sur l'article 10 (durée de la prorogation), M. STRAUSS demande au Sénat de reprendre le texte de la Chambre. Après diverses interventions, le Sénat décide de repousser à l'ordre du jour l'article 10, en attendant que la Chambre ait voté.

Après la suspension de séance, de midi à quinze heures, M. MORAND expose que, conformément à un nouvel amendement de M. Linyer, la commission soumet au Sénat un texte nouveau accordant un état de grâce de six mois au locataire payant à Paris, avant 1914, un loyer de 8 à 8,500 francs.

M. JENOUVERIN. — Si le Sénat vote l'amendement de M. Linyer, le Sénat le soutient-il devant la Chambre ?

M. Linyer se rallie alors à l'amendement de M. Morin. M. MORAND précise que cet amendement ne s'applique qu'aux locaux d'habitation, mais aussi aux locaux professionnels.

M. LINYER défend alors et fait adopter une disposition supplémentaire d'après laquelle la date d'expiration des prorogations prévues à l'article 10 sera le 30 septembre de l'année des communes ou la date de ce terme n'est pas le 30 juillet.

Le Sénat repousse ensuite divers amendements sur les termes des articles 10 et 11, ainsi que des articles 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9 et 10, et adopte les articles 12, 13, 14, 15 et 16, et le projet de loi. Puis il renvoie à ce matin la suite du débat.

Parfumerie HUREZ CADEAUX pour FÊTES 64, Grande-Place, Lille

Une grave collision d'autos près de Cambrai

Judi, vers 22 heures, sur la route de Cambrai au Cateau, à la limite des territoires d'Awingot et d'Escaumont, un grave accident d'autos a eu lieu.

Cinq personnes blessées

Le 23 juin, vers 22 heures, sur la route de Cambrai au Cateau, à la limite des territoires d'Awingot et d'Escaumont, un grave accident d'autos a eu lieu.

Deux aviateurs espagnols vont tenter la traversée de l'Atlantique

Un télégramme de Séville annonce que les aviateurs Gallardo et Mataraga comptent s'envoler incessamment pour Washington, en passant par les Açores et la Nouvelle-Écosse.

Maryse Bastié a atterri établissant le record français féminin de durée

Maryse Bastié, a dû, à bout d'essence, atterrir hier matin, au Bourget, à 5 h. 37, établissant par 24 heures, 26 minutes, le record français féminin de durée.

C'est irrévocablement Mercredi prochain, 26 Juin, qu'il sera procédé à Lille au tirage de la Loterie de la Presse

Un emprunt de 50 millions de dollars a été octroyé au Reich

Le New York Herald, dans une dernière édition, publie une dépêche de Berlin, indiquant que l'accord pour l'octroi d'un emprunt au Reich, par un syndicat bancaire a été signé à Berlin et que cet emprunt s'élève à 50 millions de dollars.

ECHOS et CARNET

CALENDRIER. — Samedi 22 Juin
Soleil : Lever à 3 h. 40 ; Coucher à 19 h. 28.
Lune : Lever à 3 h. 54 ; Coucher à 3 h. 24.
Fleurs lues.

MÉTÉOROLOGIE. — Station de Lille. — Observations faites le 22 Juin à 18 heures : Baromètre : 772 mm/2 ; Humidité : 22 %

SAISON. — La température moyenne à Lille, du 15 au 21 Juin : Maximum : 17° ; Minimum : 12° ; Moyenne : 14° 5.

SAISON. — La température moyenne à Lille, du 15 au 21 Juin : Maximum : 17° ; Minimum : 12° ; Moyenne : 14° 5.

La Commission de surveillance a constaté la hausse des prix de la plupart des denrées

La Commission de Surveillance des Prix, s'est réunie, hier matin, à la Préfecture de Police, sous la présidence de M. Jean Chiappe, préfet de police.

M. Messard, chef du service des halles et marchés, a donné lecture d'un rapport concernant les prix des diverses denrées. Il résulte de ce rapport que tous les articles sont en hausse, sauf le pain, le vin, l'huile et les légumes.

Un parricide jugé par les Assises du Pas-de-Calais

Les témoins apporteront des déclarations précises sur le crime qui a été commis à la gare de Gendarmes Villars : François Divrechy et Média Galat, deux voisins ; le docteur Lecoq, médecin légiste et le deux autres de l'accusé qui ont été entendus.

Requisitoire et plaidoirie

Après une courte suspension de séance, M. Duval, substitut du procureur de la République, commence un réquisitoire plein de logique. Il énonce la religion des jurés en expliquant pourquoi la Cour a mis en accusation à rebours les coupés et à l'instigation de la mort involontairement au lieu du crime de parricide.

Le crime de l'impératrice

Le crime de l'impératrice, dit-il, est un crime qui a fait scandale. C'est un crime qui a fait scandale. C'est un crime qui a fait scandale.

Un Polonais qui s'était marié deux fois a été acquitté

Wojtek Michalowski, 38 ans, ouvrier mineur, demeurant à Béthune, sujet polonais, avait contracté mariage, en Pologne, le 10 novembre 1911. De cette union, il eut deux enfants. En 1912, il alla demeurer à Westphalie. De là, il renvoya sa femme au pays natal. Il alla lui rendre visite de temps à autres, puis s'en vint à Béthune.

Le verdict

La délibération du jury fut extrêmement brève, l'affaire était jugée et c'est un verdict d'acquiescement que le président du jury lut en son âme et conscience.

CHAPEAUX ABBAYE 2, Rue Esquermoise LILLE

En nettoyant son revolver un jeune homme s'est tué à Bœschèpe

Un jeune homme de Bœschèpe, M. Valère Gourmeur, 24 ans, fils de M. et Mme Henri Gourmeur, cultivateur, était occupé dans la cuisine d'un ferme à nettoyer son revolver.

Un emprunt de 50 millions de dollars a été octroyé au Reich

Le New York Herald, dans une dernière édition, publie une dépêche de Berlin, indiquant que l'accord pour l'octroi d'un emprunt au Reich, par un syndicat bancaire a été signé à Berlin et que cet emprunt s'élève à 50 millions de dollars.

ACTUELLEMENT BRADERIE MONSTRE AUX CHAUSSURES BOUCAU

le geste du chauffeur, le jeune Gadenne vint s'écraser contre l'avant du camion-auto. Sa bicyclette fut réduite en morceaux par les deux roues de l'auto et demeura prise sous le moteur. Le jeune homme relevé fut assez gravement blessé à la jambe gauche.

La réception à l'Hotel de Ville

Les élèves et leur professeur arrivent sur la place de l'Hotel de Ville. Ils sont attendus par MM. Durand, de Bruxelles, adjoint au maire ; Dorval, inspecteur de l'Enseignement primaire ; Trouteau, directeur de l'Institut Turgot ; Dubrunaut, Glorieux, Hirsch, Robert, inspecteur du Travail ; Cail-

Une réunion de l'Office des transports des Chambres de Commerce du Nord à eu lieu à Lille

L'Office des Transports des Chambres de Commerce du Nord a tenu réunion le 19 Juin à la Bourse de Lille, sous la présidence de M. A. Descamps.

Le dixième Congrès des Commissionnaires des transports s'est ouvert hier à Dunkerque

La Fédération Nationale des transports, transitaires, agents maritimes et assimilés a tenu, pour la neuvième fois, son congrès annuel. Il avait lieu cette année à Dunkerque, dans la salle d'honneur de la Chambre de Commerce.

La politique régionale

Pour le scrutin de ballottage des élections municipales complémentaires de Lille

LES CANDIDATS EN PRÉSENCE

LES CANDIDATS EN PRÉSENCE

Pour le scrutin de ballottage de l'élection cantonale de Béthune

LES CANDIDATS EN PRÉSENCE

LES CANDIDATS EN PRÉSENCE

Le crime d'un jaloux à Verquignen-lez-Béthune

Nous avons longuement relaté hier l'horrible crime dont s'est rendu coupable Théodore Gottrand, ouvrier d'usine, à Verquignen, qui, au cours d'une fête de jeunesse, dans la nuit du mardi 19 Juin, à midi, massacra sa femme, sa Jeanne Coppin, à coups de pic de mineur.

LES CANDIDATS EN PRÉSENCE

LES CANDIDATS EN PRÉSENCE

LES CANDIDATS EN PRÉSENCE

LES CANDIDATS EN PRÉSENCE

LES CANDIDATS EN PRÉSENCE

LES CANDIDATS EN PRÉSENCE

LES CANDIDATS EN PRÉSENCE

LES CANDIDATS EN PRÉSENCE

LES CANDIDATS EN PRÉSENCE

LES CANDIDATS EN PRÉSENCE

LES CANDIDATS EN PRÉSENCE

LES CANDIDATS EN PRÉSENCE

LES CANDIDATS EN PRÉSENCE

LES CANDIDATS EN PRÉSENCE

LES CANDIDATS EN PRÉSENCE

FELIX POTIN

LA PIN... 12 kcal. 5.75
CANNETONS A ROTIR... depuis 38 fr.
BANYULS... la bouteille 10.75

LES BRADERIES

DE LA RUE DE LANNON

Quelques jours seulement nous séparant de cet événement commercial, puisque c'est le Samedi 24 courant, de 8 h. à 19 h., que cette braderie aura lieu.

Pour la première fois, cette braderie coïncidera avec la douzième annuelle de la rue de Lannon, qui s'annonce comme un succès vu le nombre des forains qui s'installent dès à présent.

DE LA RUE DE MOUVAUX

Les commerçants de la rue de Mouvaux organisent leur grande braderie annuelle du 24 Juillet, à 200 fr. de prix seront tirés au sort entre les marchands inscrits.

CHAUSSURES

MESDAMES...
Messieurs...
Voulez-vous être bien chaussés ? Voulez-vous avoir des articles solides pour vos enfants ?

MESSIEURS...

Voulez-vous avoir un soulier chaussant et de mode ?

Voyez la marque NINA

118-120, rue Archimède, ROUBAIX

Arrêtés des Trams
E rue de la Lys, G K rue Archimède

qui vous fournira dans les prix les plus réduits l'article dont vous avez besoin.

La maison se charge de livrer dans les quatre jours le genre à votre goût et dans n'importe quelle nuance.

Spécialité de Pantoufles, Tennis, Gaioloches, etc., à des prix inimitables. Espalottes marrons et blanches pour hommes, à 5 francs.

Venez vous rendre compte et vous serez satisfaits.

DANS LA POLICE

M. Camille Walter, actuellement commissaire de police à Chauny (Aisne) est nommé commissaire de police du 2^e arrondissement de nos Arts, en remplacement de M. Léon Rousseau, appelé à la direction de la Sûreté de Roubaix.

M. Walter âgé de 49 ans, est né à Saint-Omer et fit une grande partie de ses études à l'École nationale professionnelle d'Armentières.

Le 1^{er} Juin 1921 il était nommé commissaire de police et affecté à La Fère (Aisne), poste récemment créé, qu'il dut organiser. Puis en 1923 à Chauny, où il se trouva encore affecté.

M. Walter fut commissaire de troisième classe en Juillet 1923 ; de 2^e classe en février 1924 ; à la première classe en décembre de cette même année. En Juin 1925 il fut promu à la classe exceptionnelle en mars 1928 avec effet rétroactif.

LE SECRET DE SA CHEVELURE SI JEUNE ?

Il est en vente chez les pharmaciens et fleuristes. Il rend à ses cheveux leur naturel naturel. Déput général : 126, Grande-Rue, ROUBAIX

EXPOSITION DES ROSES ET PLANTES DE SAISON

Ce matin, les membres du Jury inspectent les exposants dans la salle de la rue de Valenciennes, où se trouve l'exposition des roses et plantes de saison. Les exposants ont une grande activité qui a permis de réaliser une présentation qui est de bon goût.

Midi est lieu l'inauguration par les personnalités officielles et la municipalité : elle sera suivie d'un vin d'honneur. Un banquet au Café Laitier du Parc Barbeux sera offert aux personnalités officielles, aux exposants, au Jury.

Des prix seront distribués aux auteurs de roses, des récompenses aux lauréats des concours et expositions de 1928 ; grand marché aux fleurs, des roses, des plantes de saison, des plantes de saison, concours de fleurs et balcons fleuris, grande exposition du Cinquanteaire, une partie de la salle est réservée au public, et des aigles sont à sa disposition.

La Grande Paroisse donnera une audition musicale qui consistera l'histoire artistique de la manifestation du beau.

L'exposition ouvrira ses portes aussitôt après l'inauguration officielle à 14 heures, de 10 heures à 19 heures, les cartes sont délivrées aux portes. La clôture se fera demain soir.

Petit Beurre Dessert

« BISCUITS GESLOT et VOREUX »

CONCERTS PUBLICS D'ÉTÉ

Programme des concerts publics d'été qui se tiendront :

1. Harmonie Barbeux, de 10 h. 30 à 11 h. 30, par le « Cercle Symphonique Doleman » ; 2. Harmonie Barbeux, de 11 h. 30 à 12 h. 30, par le « Cercle Symphonique Doleman » ; 3. Harmonie Barbeux, de 12 h. 30 à 13 h. 30, par le « Cercle Symphonique Doleman » ; 4. Harmonie Barbeux, de 13 h. 30 à 14 h. 30, par le « Cercle Symphonique Doleman » ; 5. Harmonie Barbeux, de 14 h. 30 à 15 h. 30, par le « Cercle Symphonique Doleman » ; 6. Harmonie Barbeux, de 15 h. 30 à 16 h. 30, par le « Cercle Symphonique Doleman » ; 7. Harmonie Barbeux, de 16 h. 30 à 17 h. 30, par le « Cercle Symphonique Doleman » ; 8. Harmonie Barbeux, de 17 h. 30 à 18 h. 30, par le « Cercle Symphonique Doleman » ; 9. Harmonie Barbeux, de 18 h. 30 à 19 h. 30, par le « Cercle Symphonique Doleman » ; 10. Harmonie Barbeux, de 19 h. 30 à 20 h. 30, par le « Cercle Symphonique Doleman » ; 11. Harmonie Barbeux, de 20 h. 30 à 21 h. 30, par le « Cercle Symphonique Doleman » ; 12. Harmonie Barbeux, de 21 h. 30 à 22 h. 30, par le « Cercle Symphonique Doleman » ; 13. Harmonie Barbeux, de 22 h. 30 à 23 h. 30, par le « Cercle Symphonique Doleman » ; 14. Harmonie Barbeux, de 23 h. 30 à 24 h. 30, par le « Cercle Symphonique Doleman » ; 15. Harmonie Barbeux, de 24 h. 30 à 25 h. 30, par le « Cercle Symphonique Doleman » ; 16. Harmonie Barbeux, de 25 h. 30 à 26 h. 30, par le « Cercle Symphonique Doleman » ; 17. Harmonie Barbeux, de 26 h. 30 à 27 h. 30, par le « Cercle Symphonique Doleman » ; 18. Harmonie Barbeux, de 27 h. 30 à 28 h. 30, par le « Cercle Symphonique Doleman » ; 19. Harmonie Barbeux, de 28 h. 30 à 29 h. 30, par le « Cercle Symphonique Doleman » ; 20. Harmonie Barbeux, de 29 h. 30 à 30 h. 30, par le « Cercle Symphonique Doleman » ; 21. Harmonie Barbeux, de 30 h. 30 à 31 h. 30, par le « Cercle Symphonique Doleman » ; 22. Harmonie Barbeux, de 31 h. 30 à 32 h. 30, par le « Cercle Symphonique Doleman » ; 23. Harmonie Barbeux, de 32 h. 30 à 33 h. 30, par le « Cercle Symphonique Doleman » ; 24. Harmonie Barbeux, de 33 h. 30 à 34 h. 30, par le « Cercle Symphonique Doleman » ; 25. Harmonie Barbeux, de 34 h. 30 à 35 h. 30, par le « Cercle Symphonique Doleman » ; 26. Harmonie Barbeux, de 35 h. 30 à 36 h. 30, par le « Cercle Symphonique Doleman » ; 27. Harmonie Barbeux, de 36 h. 30 à 37 h. 30, par le « Cercle Symphonique Doleman » ; 28. Harmonie Barbeux, de 37 h. 30 à 38 h. 30, par le « Cercle Symphonique Doleman » ; 29. Harmonie Barbeux, de 38 h. 30 à 39 h. 30, par le « Cercle Symphonique Doleman » ; 30. Harmonie Barbeux, de 39 h. 30 à 40 h. 30, par le « Cercle Symphonique Doleman » ; 31. Harmonie Barbeux, de 40 h. 30 à 41 h. 30, par le « Cercle Symphonique Doleman » ; 32. Harmonie Barbeux, de 41 h. 30 à 42 h. 30, par le « Cercle Symphonique Doleman » ; 33. Harmonie Barbeux, de 42 h. 30 à 43 h. 30, par le « Cercle Symphonique Doleman » ; 34. Harmonie Barbeux, de 43 h. 30 à 44 h. 30, par le « Cercle Symphonique Doleman » ; 35. Harmonie Barbeux, de 44 h. 30 à 45 h. 30, par le « Cercle Symphonique Doleman » ; 36. Harmonie Barbeux, de 45 h. 30 à 46 h. 30, par le « Cercle Symphonique Doleman » ; 37. Harmonie Barbeux, de 46 h. 30 à 47 h. 30, par le « Cercle Symphonique Doleman » ; 38. Harmonie Barbeux, de 47 h. 30 à 48 h. 30, par le « Cercle Symphonique Doleman » ; 39. Harmonie Barbeux, de 48 h. 30 à 49 h. 30, par le « Cercle Symphonique Doleman » ; 40. Harmonie Barbeux, de 49 h. 30 à 50 h. 30, par le « Cercle Symphonique Doleman » ; 41. Harmonie Barbeux, de 50 h. 30 à 51 h. 30, par le « Cercle Symphonique Doleman » ; 42. Harmonie Barbeux, de 51 h. 30 à 52 h. 30, par le « Cercle Symphonique Doleman » ; 43. Harmonie Barbeux, de 52 h. 30 à 53 h. 30, par le « Cercle Symphonique Doleman » ; 44. Harmonie Barbeux, de 53 h. 30 à 54 h. 30, par le « Cercle Symphonique Doleman » ; 45. Harmonie Barbeux, de 54 h. 30 à 55 h. 30, par le « Cercle Symphonique Doleman » ; 46. Harmonie Barbeux, de 55 h. 30 à 56 h. 30, par le « Cercle Symphonique Doleman » ; 47. Harmonie Barbeux, de 56 h. 30 à 57 h. 30, par le « Cercle Symphonique Doleman » ; 48. Harmonie Barbeux, de 57 h. 30 à 58 h. 30, par le « Cercle Symphonique Doleman » ; 49. Harmonie Barbeux, de 58 h. 30 à 59 h. 30, par le « Cercle Symphonique Doleman » ; 50. Harmonie Barbeux, de 59 h. 30 à 60 h. 30, par le « Cercle Symphonique Doleman » ; 51. Harmonie Barbeux, de 60 h. 30 à 61 h. 30, par le « Cercle Symphonique Doleman » ; 52. Harmonie Barbeux, de 61 h. 30 à 62 h. 30, par le « Cercle Symphonique Doleman » ; 53. Harmonie Barbeux, de 62 h. 30 à 63 h. 30, par le « Cercle Symphonique Doleman » ; 54. Harmonie Barbeux, de 63 h. 30 à 64 h. 30, par le « Cercle Symphonique Doleman » ; 55. Harmonie Barbeux, de 64 h. 30 à 65 h. 30, par le « Cercle Symphonique Doleman » ; 56. Harmonie Barbeux, de 65 h. 30 à 66 h. 30, par le « Cercle Symphonique Doleman » ; 57. Harmonie Barbeux, de 66 h. 30 à 67 h. 30, par le « Cercle Symphonique Doleman » ; 58. Harmonie Barbeux, de 67 h. 30 à 68 h. 30, par le « Cercle Symphonique Doleman » ; 59. Harmonie Barbeux, de 68 h. 30 à 69 h. 30, par le « Cercle Symphonique Doleman » ; 60. Harmonie Barbeux, de 69 h. 30 à 70 h. 30, par le « Cercle Symphonique Doleman » ; 61. Harmonie Barbeux, de 70 h. 30 à 71 h. 30, par le « Cercle Symphonique Doleman » ; 62. Harmonie Barbeux, de 71 h. 30 à 72 h. 30, par le « Cercle Symphonique Doleman » ; 63. Harmonie Barbeux, de 72 h. 30 à 73 h. 30, par le « Cercle Symphonique Doleman » ; 64. Harmonie Barbeux, de 73 h. 30 à 74 h. 30, par le « Cercle Symphonique Doleman » ; 65. Harmonie Barbeux, de 74 h. 30 à 75 h. 30, par le « Cercle Symphonique Doleman » ; 66. Harmonie Barbeux, de 75 h. 30 à 76 h. 30, par le « Cercle Symphonique Doleman » ; 67. Harmonie Barbeux, de 76 h. 30 à 77 h. 30, par le « Cercle Symphonique Doleman » ; 68. Harmonie Barbeux, de 77 h. 30 à 78 h. 30, par le « Cercle Symphonique Doleman » ; 69. Harmonie Barbeux, de 78 h. 30 à 79 h. 30, par le « Cercle Symphonique Doleman » ; 70. Harmonie Barbeux, de 79 h. 30 à 80 h. 30, par le « Cercle Symphonique Doleman » ; 71. Harmonie Barbeux, de 80 h. 30 à 81 h. 30, par le « Cercle Symphonique Doleman » ; 72. Harmonie Barbeux, de 81 h. 30 à 82 h. 30, par le « Cercle Symphonique Doleman » ; 73. Harmonie Barbeux, de 82 h. 30 à 83 h. 30, par le « Cercle Symphonique Doleman » ; 74. Harmonie Barbeux, de 83 h. 30 à 84 h. 30, par le « Cercle Symphonique Doleman » ; 75. Harmonie Barbeux, de 84 h. 30 à 85 h. 30, par le « Cercle Symphonique Doleman » ; 76. Harmonie Barbeux, de 85 h. 30 à 86 h. 30, par le « Cercle Symphonique Doleman » ; 77. Harmonie Barbeux, de 86 h. 30 à 87 h. 30, par le « Cercle Symphonique Doleman » ; 78. Harmonie Barbeux, de 87 h. 30 à 88 h. 30, par le « Cercle Symphonique Doleman » ; 79. Harmonie Barbeux, de 88 h. 30 à 89 h. 30, par le « Cercle Symphonique Doleman » ; 80. Harmonie Barbeux, de 89 h. 30 à 90 h. 30, par le « Cercle Symphonique Doleman » ; 81. Harmonie Barbeux, de 90 h. 30 à 91 h. 30, par le « Cercle Symphonique Doleman » ; 82. Harmonie Barbeux, de 91 h. 30 à 92 h. 30, par le « Cercle Symphonique Doleman » ; 83. Harmonie Barbeux, de 92 h. 30 à 93 h. 30, par le « Cercle Symphonique Doleman » ; 84. Harmonie Barbeux, de 93 h. 30 à 94 h. 30, par le « Cercle Symphonique Doleman » ; 85. Harmonie Barbeux, de 94 h. 30 à 95 h. 30, par le « Cercle Symphonique Doleman » ; 86. Harmonie Barbeux, de 95 h. 30 à 96 h. 30, par le « Cercle Symphonique Doleman » ; 87. Harmonie Barbeux, de 96 h. 30 à 97 h. 30, par le « Cercle Symphonique Doleman » ; 88. Harmonie Barbeux, de 97 h. 30 à 98 h. 30, par le « Cercle Symphonique Doleman » ; 89. Harmonie Barbeux, de 98 h. 30 à 99 h. 30, par le « Cercle Symphonique Doleman » ; 90. Harmonie Barbeux, de 99 h. 30 à 100 h. 30, par le « Cercle Symphonique Doleman » ; 91. Harmonie Barbeux, de 100 h. 30 à 101 h. 30, par le « Cercle Symphonique Doleman » ; 92. Harmonie Barbeux, de 101 h. 30 à 102 h. 30, par le « Cercle Symphonique Doleman » ; 93. Harmonie Barbeux, de 102 h. 30 à 103 h. 30, par le « Cercle Symphonique Doleman » ; 94. Harmonie Barbeux, de 103 h. 30 à 104 h. 30, par le « Cercle Symphonique Doleman » ; 95. Harmonie Barbeux, de 104 h. 30 à 105 h. 30, par le « Cercle Symphonique Doleman » ; 96. Harmonie Barbeux, de 105 h. 30 à 106 h. 30, par le « Cercle Symphonique Doleman » ; 97. Harmonie Barbeux, de 106 h. 30 à 107 h. 30, par le « Cercle Symphonique Doleman » ; 98. Harmonie Barbeux, de 107 h. 30 à 108 h. 30, par le « Cercle Symphonique Doleman » ; 99. Harmonie Barbeux, de 108 h. 30 à 109 h. 30, par le « Cercle Symphonique Doleman » ; 100. Harmonie Barbeux, de 109 h. 30 à 110 h. 30, par le « Cercle Symphonique Doleman » ; 101. Harmonie Barbeux, de 110 h. 30 à 111 h. 30, par le « Cercle Symphonique Doleman » ; 102. Harmonie Barbeux, de 111 h. 30 à 112 h. 30, par le « Cercle Symphonique Doleman » ; 103. Harmonie Barbeux, de 112 h. 30 à 113 h. 30, par le « Cercle Symphonique Doleman » ; 104. Harmonie Barbeux, de 113 h. 30 à 114 h. 30, par le « Cercle Symphonique Doleman » ; 105. Harmonie Barbeux, de 114 h. 30 à 115 h. 30, par le « Cercle Symphonique Doleman » ; 106. Harmonie Barbeux, de 115 h. 30 à 116 h. 30, par le « Cercle Symphonique Doleman » ; 107. Harmonie Barbeux, de 116 h. 30 à 117 h. 30, par le « Cercle Symphonique Doleman » ; 108. Harmonie Barbeux, de 117 h. 30 à 118 h. 30, par le « Cercle Symphonique Doleman » ; 109. Harmonie Barbe